

SERRALONGUE *notre village*



Le Roussillon

C'est un petit pays à l'allure
très digne
Ou sagement rangée se prélasse
la vigne
Sous le regard hautain et
cependant très doux
D'un tout petit géant qu'on
nomme Canigou.

Et ce petit pays où moi j'ai vu
le jour
Et fait mes premiers pas et
découvert l'Amour
Ou j'ai gagné mon pain et
construit ma maison
Où je voudrais mourir
s'appelle Roussillon.

Le cœur joyeux gonflé d'espoir
Je veux chanter ma joie d'avoir
L'Amour, mon pays, ma
maison,
Sous le ciel bleu du Roussillon.

Jean CAYROL



Sommaire

Le mot du Maire	2
Vie municipale.....	3
Communication.....	9
Liste des délibérations...	11
Vie Associative.....	12
Etat civil	19

Chers amis,

***Le PLU :** La transformation du Plan Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU), se poursuit. Les personnes qui désirent faire des suggestions peuvent le faire. Un registre est ouvert à cet effet au secrétariat de la mairie. Des réunions publiques permettront d'expliquer à l'ensemble de la population l'avancée des travaux et surtout quels sont les objectifs fixés par la municipalité et avec les contraintes fixées par l'état et ses services le résultat vers lequel on tend. La prochaine réunion sera publique et est prévue le jeudi 6 Juillet 2017 à 18h à la Salle Polyvalente.

***Révision des bases locatives :** Depuis trois ans les services des impôts de Céret avec l'aide de l'intercommunalité mènent une campagne de révision des bases locatives. En effet, à leurs yeux il y a trop de résidences classées en 7^o catégorie dans nos communes. *Un local est classé en 7^o catégorie quand il est médiocre et qu'il présente certains vices, souvent exigü, absence très fréquente des locaux d'hygiène, eau à l'extérieur ainsi que les WC.* Après avoir mis à jour les grandes communes c'est au tour des plus petites d'être contrôlées par les services des impôts. Nous avons reçu une liste de 91 résidences qui étaient dans cette catégorie. Après un premier examen de la commission communale des finances publiques, vous avez été 73 à recevoir le modèle H1 que vous devez remplir et renvoyer au service des impôts.

Un petit point sur les travaux à venir.

***Les travaux sur la courtine de la tour médiane de Cabrenç :** Les fouilles archéologiques ont commencé le jeudi 15 juin et se sont terminées le vendredi 23 juin. Elles ont permis de mettre en valeur des coins de murettes, des bas de murs et de trouver un carreau d'arbalète et des fragments de poteries. Elles permettront surtout à l'architecte et aux cadres de la DRAC de nous autoriser des travaux de sécurisation peut être plus importants.

***La route de la Pomarède :** Les travaux ont été réalisés au mois de janvier. Sur le montant des travaux qui s'élevait à 24 000€, les propriétaires riverains ont participé à hauteur de 3 000€.

***Le terrain de tennis :** Depuis le mois de novembre 2014, la réfection du terrain de tennis avait été programmée. Des demandes de subventions avaient été envoyées au Conseil Régional, au Conseil Départemental et Mr le Sénateur Calvet. Nous avons obtenu 5 000€ de Mr le Sénateur, 9 573€ du Conseil Départemental, pour un montant des travaux de 19 944.00€HT. Les travaux ont commencé le mercredi 14 juin pour une durée de six jours. Le court de tennis sera opérationnel en juillet.

***L'accessibilité :** Les travaux envisagés cette année sont : l'accès à la mairie, à la salle polyvalente et des passages bateau seront créés autour des bâtiments communaux. De son côté, la Communauté des Communes du Haut Vallespir améliorera l'accès à la cantine scolaire, et à la bibliothèque médiathèque (la salle des associations).

A toutes et à tous je vous souhaite, dès à présent, de passer de bonnes fêtes, et d'agréables vacances à Serralongue.

Bien amicalement à tous.



Jean-Marie BOSCH
Maire de Serralongue

29^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 16 décembre 2016 :

1 – Europe Leader plan de financement multiple rural :

Devant le manque d'éléments nécessaires la délibération est reportée en Janvier 2017.

2 - Préparation Opération multiple rural

Pour effectuer cette opération il nous manque des renseignements importants qui devront nous être fournis par Monsieur YESTE, à savoir, un chiffrage par lot et par ligne.

Il serait souhaitable que soit réalisée une simulation du budget pour le multiple rural.

3 – Subvention Tennis :

Une subvention demandée le 28 novembre 2014 au Conseil Départemental nous est accordée pour un montant de 9 573 € Cette somme s'ajoute à la subvention sénatoriale de 5 000 €. Pour démarrer les travaux de rénovation du court de tennis il manque environ 5 000 €

4 – Compte- rendu du dernier conseil communautaire :

- Le personnel des Gorges de la Fou est affecté à la C.C.H.V.
- Mise en place d'une badgeuse (entre janvier et Juillet 2017) Bien accueillie par l'ensemble du personnel. La loi demande que soit appliqué le nombre d'heures de travail annuel à savoir 1 607 heures. A l'heure actuelle, une année représente 1 820 h moins : 5 semaines de congés payés, 5 jours fériés et enfin pour certains les jours du Maire. Pour la plupart du temps, on arrive à 1 558 heures effectivement travaillées. Il manque 49 h qui devront être rattrapées.

Plusieurs projets sont en cours :

- La rénovation de la crèche actuelle d'Amélie les Bains est annulée et remplacée par une construction neuve sur un terrain donné pour l'euro symbolique par la Commune d'Amélie les Bains ce qui permettra de recevoir 22 enfants au lieu de 20 après la rénovation de l'ancienne.
- Amélioration et agrandissement de la déchetterie de l'Alzine Rodonne.
- La rénovation du Point Information Jeunesse à Prats de Mollo.
- Achat de 2 malles pédagogiques (1 200 €) destinée à la psychologue des écoles.
- La loi Notre oblige les transferts de compétence concernant les Offices de Tourisme à la C.C.H.V. Il a été décidé qu'une convention serait passée entre les Offices de Tourisme et la C.C.H.V qui mettra en place deux employés pour la promotion de toutes les communes. Mais chaque village conservera son autonomie.

5- Compte-rendu réunion du SPANC

Réunion du 24 Novembre 2016 qui a réuni une quarantaine de personnes. Adhésion d'un nouveau membre en la Commune de Rabouillet. Cotisation communale pour 2017 : 40 € et passera à 50 € en 2018. Cotisation de solidarité /habitant : 2016 = 0.24€, 2017 = 0.27€, 2018 = 0.35 €, 2019 = 0.55€, 2020 = 0.75 €. Obligation de tenir un cahier de vie pour les fosses septiques communes.

6 – Compte rendu réunion SIGA du Tech

Lors de la modification du POS en PLU prendre en compte les données du SAGE .



1. Réparation route de la Pomarède / Demande de subvention / Délibération

Un devis a été fait pour la réparation de la route : 24 350,00€ société PLANELL. 2 autres devis sont en cours. Une demande d'aide aux investissements territoriaux a été faite auprès du conseil départemental. Possibilité de subvention à 48%. Le conseil municipal doit délibérer pour une demande de subvention telle que :

Subvention conseil départemental : 9 830,00€
Autofinancement : 10 650,00€
Montant total de l'opération Hors Taxes : 20 480,00€
Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Mise en place de l'entretien professionnel pour les agents / Délibération

Le conseil municipal doit délibérer pour fixer les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'entretien professionnel, tels qu'ils sont définis dans le document standard.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Multiple rural / impact budgétaire

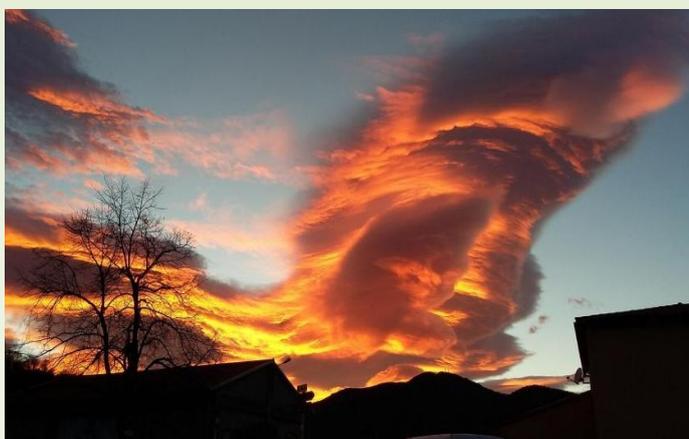
Mr Le Maire présente le nouveau plan de financement prévisionnel pour le multiple rural. La commission finance doit se réunir en février 2017.

4. Compte rendu du dernier conseil communautaire

- Budget Gorges de la Fou
- Budget du centre pleine nature du Canigou
- Eau et assainissement : toute la gestion doit passer à la CCHV en 2020. Sur les 2 intercommunalités (Haut Vallespir et Vallespir), une étude va être faite sur les communes. Etude d'état des lieux jusqu'à décembre 2018.

5. Compte rendu Cabanisation et Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire

- Cabanisation : cette semaine a eu lieu une réunion à ce sujet avec un juriste de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Un dossier cabanisation peut prendre entre 7 et 30 ans. D'autres procédures ont été vues lors de cette réunion. De plus, il faut constamment relancer les services pour connaître l'avancée des procédures.
- Le plan Local d'urbanisme Intercommunautaire doit être lancé.



31^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 24 mars 2017 :

1. PLUI : adhésion de la commune au plan local d'urbanisme intercommunal

Le conseil municipal doit voter pour le transfert de compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté des Communes du Haut Vallespir. La commune de Serralongue a déjà commencé une révision du PLU. Délibération : vote CONTRE à l'unanimité

2. Adhésion à la charte régionale d'entretien des espaces publics : « Objectif zéro phyto »

Le conseil municipal doit délibérer pour l'adhésion à la charte régionale d'entretien des espaces publics : « Objectif zéro phyto ». Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Modification des statuts du SYDELL 66

Suite à la modification statutaire et le changement de nom du syndicat, le conseil municipal doit délibérer pour le nouveau nom du syndicat : « SYNDICAT D'ENERGIE ET D'ELECTRICITE DU PAYS CATALAN ». Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Location saisonnière du gîte communal

Mr Le Maire informe le conseil municipal de la demande de location saisonnière de Mr NIGA Pour 6 mois, pour les mois de mars et avril 2017 puis septembre à décembre 2017. Le loyer sera de 500€ par mois et le dépôt de garantie de 500€ pour le gîte « Le Musée ». D'avril à Septembre, il est ouvert à la location. La Mairie recherche une personne pour faire les entrées/sorties des locations.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Multiple rural / Contrat de ruralité

Une demande de subvention de 50 000€ doit être faite au Fond de Soutien à l'Investissement Local (FSIL). C'est un fond de l'Etat. Cette subvention pour pallier à la défaillance du fond européen LEADER. Le conseil municipal doit délibérer pour faire une demande de subvention au FSIL.

Délibération : vote POUR à l'unanimité.

6. Vote des tarifs de l'eau et de l'assainissement (€)

<u>Services eau, assainissement, Ord.Ména.</u>	
Le m3 d'Eau Potable	1,14
Le m3 d'Assainissement	1,05
Location de compteur AEP	20,42
Entretien du branchement AEP	39,73
Part fixe eau usée (pour tout le monde)	17,66

Délibération : vote POUR à l'unanimité

7. Adoption des rapports 2016 sur l'eau potable et le réseau d'assainissement.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif est satisfaisant. Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est moyennement satisfaisant. Le rapport met en évidence que nous prélevons plus de m3 d'eau que nous en facturons. L'agence de l'eau pénalise la commune pour perte d'eau sauf si nous pouvons justifier les écarts. Pour ce faire, des compteurs doivent être mis en place sur les points de distributions gratuits (terrain de pétanque, aire de pic-nic, terrain de foot, ...)

Le conseil municipal doit délibérer pour adopter ces 2 rapports et décider de transmettre aux services préfectoraux la délibération et la mise en ligne des rapports sur les sites appropriés.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

8. Subventions aux associations

<u>Subventions aux associations</u>	€
Comité des fêtes	2500
Association de chasse ACCA	130
Association de pêche	130
Boule de Cabrenc	150
Groupe sardaniste	120
Syndicat d'initiative	600
Foyer Collège d'Arles-sur-Tech	120
Pompiers St.Laurent-de-Cerdans	150
La ronde de Cabrenc	150
Ensemble Vocal du Haut Vallespir	80

Délibération : vote POUR à l'unanimité

9. Compte rendu du dernier conseil communautaire

- Fourrière animale : la gestion est confiée à la Société SACPA Chenil Service
- Tourisme : statuts et transfert de compétences au 01/01/2017. La CCHV s'occupera de faire la publicité et les documentations relatives à la commune. Des drones ont fait des photos de la commune
- Gorges de la Fou : elles ont été transférées à la CCHV.
- Investissement : proposition d'acheter le siège actuel pour 220 000€.
- Accessibilité : Pour la commune de Serralongue, des travaux vont être effectués : 6780€ à la cantine et 1740€ à la bibliothèque.
- Association « les emplois familiaux » : association d'Arles qui veut distraire les personnes de plus de 60 ans en leur faisant faire de la cuisine etc... recherche des locaux.

32^{me} réunion du conseil municipal du vendredi 24 mars 2017 :

1 - Comptes administratifs 2016

Mme Jeannette JEANSON présente les Comptes Administratifs 2016.

Budget principal : L'exercice Compte Administratif 2016 « principal » se termine avec un excédent de 4 760.15 €

Budget annexe Service de l'Eau et de l'Assainissement : L'exercice Compte Administratif 2016 « annexe » se termine avec un excédent de 53 814.47 €

Pour les Comptes Administratifs : vote à l'unanimité

2 - Comptes de gestion 2016

1. Budget principal

2. Budget annexe Service de l'Eau et de l'Assainissement

A l'unanimité le conseil Municipal approuve les 2 comptes de gestion, établis par Mme La trésorière.

3 - Affectation du résultat

1. Budget principal :

Pour le budget Principal, à l'unanimité, l'excédent d'exploitation de 15 158.96 euros est affecté comme suit:

- ✓ 4 759.96 euros est reporté à la section de fonctionnement (R002) du budget 2017
- ✓ 10 399.00 euros est reporté en couverture de besoin de financement (R1068) au budget 2017

2. Budget annexe Service de l'Eau et de l'Assainissement

Pour le budget Annexe Eaux et Assainissement à l'unanimité le déficit d'exploitation de 1 292.56 € est affecté comme suit :

1 296.56 euros est reporté à la section fonctionnement (R002) du budget 2017

4. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales (habitation, foncier bâti, foncier non bâti

Taxes locales	2016 - 2017
Habitation	De 8.87 à 9.85 %
Foncier bâti	De 12.23 à 13.58%
Foncier non bâti	De 53.49 à 59.37 %

Vote pour 9 - abstentions 2

5 - Vote des budgets 2017

M. Jean-Marie BOSCH présente les budgets 2017.

Budget principal Commune

Fonctionnement : Recettes : 277 382.11 euros / Dépenses : 277 382.11 euros

Investissement : Recettes : 648 712.61 euros / Dépenses : 648 712.61 euros

Budget annexe Service de l'Eau et de l'Assainissement

Fonctionnement : Recettes : 51 357.56 euros / Dépenses : 51 357.56 euros

Investissement : Recettes : 82 529.03 euros / Dépenses : 82 529.03 euros

Pour les budgets 2017 : vote à l'unanimité

6. Souscription d'emprunt pour opérations en cours

Prêt d'un montant de 65 000.00 € - taux 1.63 % sur 10 ans- montant de l'annuité 7 096.85 €

Vote pour : 7 – contre 2 – Abstentions 2

Prévoir dans le courant de l'année 2017 une Délibération Modificative de 10 000.00 € pour le terrain de tennis et l'électricité

33^{me} réunion du conseil municipal du samedi 20 mai 2017 :

1. Vente de la mini-pelle /Délibération

Le conseil municipal délibère pour la mise à la vente de la mini-pelle pour un montant de 10 000 euros. Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Gîte du musée : solution à trouver/ Délibération

Le Gîte du musée est mis à la location pour la saison estivale. Clean Vallespir nous ont proposé un devis 200€/an pour le nettoyage une fois par an, 90€/par entrée/sortie. En parallèle, une personne recherche une location à l'année à partir de Juillet.

Le conseil municipal délibère pour donner son accord pour une location à l'année à partir du 1er juillet 2017. Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Ouverture d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal 1ère classe

Le conseil municipal délibère pour donner son accord pour ouvrir un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal 1ère classe de façon à valider l'évolution professionnelle de l'ATSEM de l'école de Serralongue, et ce, à partir du 1er janvier 2017.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Ouverture d'un poste d'Adjoint Technique Principal 2ème classe et tableau des effectifs ainsi que le taux de promotion d'avancement de grade / Délibération.

Le conseil municipal délibère pour donner son accord pour ouvrir un poste d'Adjoint Technique Principal 2ème classe de façon à valider l'évolution professionnelle de notre employé communal, et ce, à partir du 1er juin 2017.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

Le conseil municipal délibère pour voter un taux de promotion d'avancement de grade dans un ratio de 50% des effectifs.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Admission d'un titre de recette en non-valeur.

Le conseil municipal demande à ce que la délibération soit modifiée (rajout de la caution) de façon à ne pas faire apparaître une perte inexistante pour la commune. Délibération reportée

6. Eclairage public : point de situation,

Régie électrique : un courrier a été fait le 05/05/17 (demande faite en conseil municipal le 1er juillet 2016) pour obtenir l'inventaire des ampoules. La régie a répondu chiffrer à 500 euros pour faire l'inventaire (réponse le 10/05/17). Avant d'accepter, il faut revoir le contrat car l'inventaire doit être fait.

7. Point sur les travaux à venir : Tennis, Accessibilité, Tour Médiane.

Tennis : Suite à la demande de la fédération française de Tennis souhaitant relancer la pratique du sport dans le Haut Vallespir, le devis a été validé pour la remise à jour du terrain de tennis.

Accessibilité : refaire l'accessibilité à la Mairie, les passages « bateaux ».

Tour médiane : des fouilles vont commencer. Pour les subventions : l'ASCTC avancera la somme de la subvention POCTEFA soit 6 900€.

34^{me} réunion du conseil municipal du vendredi 17 juin 2017 :

1 . Multiple Rural / Economies, Financements / Décisions à prendre :

Des économies doivent être faites afin d'accroître notre budget de fonctionnement donc notre capacité financière pour lancer le projet Multiple Rural.

- Sur la masse salariale : des solutions sont en cours.
- Sur l'éclairage public : Afin de réduire la consommation électrique il faut changer les ampoules en place par des LEDS. Deux devis sont à établir : SYDEEL et entreprise JOCAVEIL, Régie électrique de Saint Laurent, le plus rapidement possible.
- la révision des bases locatives , le résultat de la révision ne sera effectif qu'en fin d'année 2017.
- Des séances de travail avec les membres de la commission des finances et des agents administratifs vont être programmées.

2 . Soutien aux Jeux Olympique et Paralympiques 2024 : Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Considérant que cette candidature concerne l'ensemble du Pays, Serralongue soutien cette candidature. Délibération : vote : 10 pour – 1 abstention

3 - Admission d'un titre de recette en non valeur : Les bûcherons roumains devaient occuper le gîte du Musée jusqu'au mois de Février 2017. Les mauvaises conditions météorologiques ont provoqué leur départ début Janvier. Le mois de Janvier a été couvert par la caution, le mois de Février n'a pas été payé, il faut annuler le titre de recette qui avait été émis. Délibération : vote pour à l'unanimité

4 – Redevances dues aux communes pour l'occupation provisoire de leur domaine public :

Délibération à prendre lors d'un prochain conseil. Une information rectificative nous indique qu'il ne s'agit pas des interventions du SYDEEL mais celles d'ENEDIS

5 – N.A.P. :

Il est demandé au conseil de se positionner sur le retour de la semaine à 4 jours ou non. Les enseignants sont favorables, les communes de Saint Laurent de Cerdans, Saint Marsal favorables, les autres en attente. Les membres du conseil municipal sont favorables au retour de la semaine à 4 jours. Délibération : vote pour à l'unanimité.

6 – Point sur les travaux :

Tennis : les travaux de rénovation ont commencé durée environ 1 semaine.

Tour Médiane : les fouilles ont débuté le 15/06/17 et vont se poursuivre jusqu'au 23/06/17 Juin.

Accessibilité : Il a été décidé de faire l'accès à la Mairie, salle polyvalente et passages bateau autour des bâtiments communaux.

Une nouvelle secrétaire à la mairie.

En fin d'année 2015, Audrey Prod'homme prenait le poste de secrétaire de mairie laissé vacant par Jocelyne Serdane qui venait de faire valoir ses droits à la retraite. Bien intégrée dans ce poste, Audrey va quitter ses fonctions le 1^{er} octobre pour rejoindre son époux dans le département du Vaucluse.



Afin de remédier à ce départ, le conseil municipal a procédé au recrutement d'une nouvelle secrétaire en la personne de **Marie-Aminthe Kouvakalis**, qui a travaillé pendant de nombreuses années à la mairie de Montpellier, et qui réside dans la commune de Villelongue dels Monts.

Bienvenue à Marie-Aminthe a qui nous souhaitons beaucoup de réussite dans ces nouvelles fonctions.

Présence verte

Vous parents, vos proches vieillissent et vous vous inquiétez pour eux. Qu'arriverait-il s'ils faisaient une chute ou un malaise, chez eux ou dehors ?

Avec Présence Verte, libérez-vous de toute inquiétude !

N°1 de la téléassistance en France, nous sommes depuis plus de 30 ans, le partenaire de l'autonomie des personnes âgées ou fragilisées.

Nous développons des solutions de téléassistance sur mesure pour leur permettre de vivre chez eux, comme ils l'ont toujours fait, libres d'être actifs en toute sécurité.

Des solutions de téléassistance sur mesure

Activ'zen pour être autonome mais jamais seul.
En cas de besoin, il suffit d'appuyer sur la touche du médaillon, du bracelet ou du téléphone fourni pour être secouru.

Activ'mobil pour profiter de sa liberté en toute sécurité.
En cas de chute ou de malaise, en dehors de chez soi, il suffit d'appuyer sur la touche du mobile fourni pour alerter la personne choisie ou prévenir les secours.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site Présence Verte www.presenceverte.fr ou par téléphone

PERPIGNAN N° 04 68 95 87 33

Terrain de Tennis



Comme mentionné dans le mot du Maire, le terrain de tennis a été rénové. En cours de finalisation, il a attiré l'attention du Comité Départemental de Tennis.

Ce dernier propose de donner des cours de tennis gratuit pour adultes, adolescents et enfants de plus de 8ans, dans l'objectif de promouvoir ce sport dans le Haut Vallespir. L'inscription est gratuite et les raquettes/balles sont prêtées.



Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Sabine Quintana au 06.20.27.93.97 ou sabquintana@wanadoo.fr.



Le coin des Serralonguais

Avec l'arrivée de l'été, quelques rappels des règles de civisme pour rendre notre village accueillant et agréable à vivre pour nous tous et pour les visiteurs :

Tenir les chiens à domicile, les accompagner pour les sortir et ramasser leurs éventuelles déjections sur la voie publique ; trois distributeurs de sachets de propreté ont été mis à disposition : en bas de la rue Abdon Poggi, en haut de la place et vers le parking derrière l'église.



Déclarer les encombrants en Mairie pour le ramassage mensuel (en principe le 1^{er} lundi du mois), déposer les emballages, le verre et les sacs poubelles dans les containers prévus à cet effet (et pas à côté...)
Porter les autres types de rejet (métal, déchets verts, etc...) dans une des déchetteries de Saint Laurent de Cerdans (ouvert tous les jours sauf mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30), de Prats de Mollo (mêmes jours et heures) ou d'Alzina Rodona (ouvert du lundi au samedi, mêmes heures).

Respecter l'interdiction de stationnement de la rue Abdon Poggi du 15 juin au 15 septembre

Merci pour votre civisme qui nous permet de présenter notre village sous un bel aspect.

Bon été à tous.



Commune sans pesticide :

La commune de Serralongue vient de s'engager dans l'opération « Objectif zéro Phyto » afin d'abandonner les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Cette contribution à la protection de l'environnement via des méthodes alternatives est plus contraignante pour les employés municipaux mais également pour tous les concitoyens qui participent à leur façon à cette démarche.

Zéro phyto pour une terre saine, voilà un bel objectif que s'est fixé la commune. Avec le soutien de la population et l'engagement de chacun, c'est totalement réalisable ! Merci pour votre compréhension et vos actions !!

Délibérations 2017 N° 001 au N° 025		
N°001	Réfection chemin communal d'accès à la Pomarède/ Plan de financement	20/01/2017
N°002	Mise en place de l'entretien professionnel à titre pérenne	20/01/2017
N°003	Transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes du Haut Vallespir	24/03/2017
N°004	Adhésion à la charte régionale d'entretien des espaces publics. Objectif zéro phyto dans nos villes et villages	24/03/2017
N°005	Approbation de la modification des statuts du SYDEEL 66	24/03/2017
N°006	Location saisonnière Gîte Communal	24/03/2017
N°007	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2016	24/03/2017
N°008	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2016	24/03/2017
N°009	Service des Eaux et Assainissement : Tarifs 2016-2017	24/03/2017
N°010	Multiple Rural del CANIGO/ Bistrot de Pays /Demande de subvention au Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL)	24/03/2017
N°011	Approbation du compte administratif 2016 Service des Eaux et de l'Assainissement	11/04/2017
N°012	Approbation du compte administratif 2016/Commune	11/04/2017
N°013	Approbation du compte de Gestion 2016/ Service des Eaux et Assainissement	11/04/2017
N°014	Approbation du compte de Gestion 2016/Budget principal Commune	11/04/2017
N° 015	Approbation du résultat de fonctionnement 2016/ Service EAUX et Assainissement	11/04/2017
N°016	Affectation du résultat de fonctionnement 2016/Commune	11/04/2017
N°017	Fiscalité Directe Locale : Taux des 3 Taxes locales 2017	11/04/2017
N°018	Budget Annexe/ Service des Eaux et de l'assainissement 2017	11/04/2017
N° 019	Budget Principal / Commune 2017	11/04/2017
N°020	Réalisation d'un emprunt	11/04/2017
N°021	Vente de la mini pelle communale	20/05/2017
N°022	Transformation d'un gîte communal en logement communal	20/05/2017
N°023	Ouverture d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal 1 ^{re} Classe/ Tableau des effectifs	20/05/2017
N°024	Ouverture d'un poste d'Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe/ Tableau des effectifs	20/05/2017
N°025	Personnel de la Collectivité de SERRALONGUE Détermination du Taux de promotion d'avancement de grade	20/05/2017

Syndicat d'Initiative

Le Syndicat d'Initiative de Serralongue a tenu son assemblée générale le samedi 1er avril 2017 à 17h à la mairie, salle Hubert Ténas, sous la présidence de Gérard Piron.

Le compte rendu moral du président a retracé les activités de cette association (promotion touristique, plaquette de présentation du village, marché de Noël, vide grenier, feux et foire de la St Jean, participation au feu d'artifice) qui ont permis de bonnes retombées pour les différents commerçants, un bon accueil avec des dates bien positionnées. Le Président a remercié les bénévoles qui viennent renforcer l'équipe dirigeante, la mairie et le Conseil Général pour l'aide apportée et souhaité le développement de nouvelles animations et améliorations pour 2017. Après approbation à l'unanimité de son bilan le président précise qu'il ne souhaite pas se représenter à la présidence. La trésorière Jeannette Jeanson a poursuivi par la présentation du compte rendu financier qui laisse apparaître un déficit de 961,10 € pour 2016 (subvention non perçue et avance sur guides à la vente), largement couvert par la trésorerie reportée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité mais elle ne souhaite pas poursuivre sa fonction de trésorière. Le bureau renouvelé est le suivant :

Présidente : Céline Sivieude

Vice-présidente : Lesly Hillary

Secrétaire : Candy Challet

Secrétaire adjointe : Danièle Piron

Trésorière : Claude Bosch

Trésorier adjoint : Jean-Pierre Juanole

L'ensemble des participants remercient les membres sortants pour le travail effectué tout au long de leur mandat.

Un premier planning pour les manifestations 2017 a été établi : Feux de la St Jean : vendredi 23 juin

Foire de la St Jean : dimanche 25 juin

Vide grenier : dimanche 23 juillet

Lancer d'espadrille : jeudi 17 août

Marché de Noël : dimanche 3 décembre



Pour les prochaines réunions les Serralonguais sont invités à exprimer leurs idées et leurs souhaits pour les promotions touristiques et diverses animations (Céline Sivieude : 06 15 02 33 18).

Sauvegarde du Château et des Tours de Cabrenç (ASCTC)

Des fouilles dans la courtine de la tour médiane de Cabrenç

Pendant 6 jours des fouilles se sont déroulées dans la courtine de la tour médiane de Cabrenç. Préconisées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Montpellier, elles ont pour but de reconnaître :

- Le dispositif d'entrée et des archères en partie sud de la courtine rectangulaire.
- La nature des sols et des aménagements à l'intérieur de cette courtine, notamment le corridor central et les terrasses de part et d'autre.
- Le lien entre cette courtine quadrangulaire et la courtine semi-circulaire au nord.

Cette mission a été confiée à la société Axes et Sites de Mr David Maso. Mr Camille Broquet et Mr Etienne Roudier, archéologues, accompagnés et aidés dans leur tâche par le Président et des bénévoles de l'association de sauvegarde du château et des tours de Cabrenç ont accompli un travail remarquable.

Les résultats de ces sondages serviront de base à la consolidation et au remontage éventuel de la porte et de l'archère disparue et à la restitution de la partie nord.



Comité des fêtes



A la fin des années 60, une poignée de copains ont eu l'idée de réunir chaque année au village les Serralonguaises et Serralonguais, familles et amis afin de se retrouver le temps d'un weekend (puis d'une semaine, puis de 10 jours) pour faire la fête, partager un repas, danser quelques sardanes, revendiquer leur catalanité ?

En août 2017, cela fera donc 50 ans que ces copains ont créé le Comité des Fêtes, et depuis la Festa Major – avec son llevant de taula, ses sardanes, ses concerts catalans, ses bals du 15 août, sa Gambamoulade – anime l'été au village. Elle est désormais encrée solidement dans la vie de la commune réunissant les enfants, les parents, les grands-parents (et parfois les arrière-grands-parents).

Pour cet anniversaire exceptionnel, en plus de vos rendez-vous traditionnels habituels, le Comité des Fêtes a décidé de faire monter la plage jusqu'à Serralongue !

Notez dans votre agenda les dates de la 50^{ème} Festa Major de Serralongue.

Serralongue et le championnat de lancer d'espadrilles

Dans l'édition du 07/04/2017, « l'Indépendant » faisait état du premier championnat de lancer d'espadrilles à Perpignan organisé par Joaquin Fernandez. Le compte rendu de la manifestation était relaté dans l'édition du 28 mai 2017.

Le syndicat d'initiative de Serralongue et le comité des fêtes de Serralongue tiennent à préciser que cette compétition n'a rien d'inédit en Roussillon puisqu'elle est organisée tous les ans, depuis 2009, lors de notre « Festa Major ».

Cette année, pour sa 9ème édition, le championnat de lancer d'espadrilles serralonguais est programmé le jeudi 17 août 2017, décomposé en trois catégories enfants de moins de 12 ans, femmes et hommes.

Les records sont détenus pour les hommes par Benjamin Coin qui a réalisé un lancer de 44,53 m en 2013, pour les femmes par Marion Roustany avec un lancer de 22,50 m en 2014 et pour les enfants par Jordi Juanole avec un lancer de 19,95 m en 2015.

Nous n'avons rien contre cette manifestation Perpignanaise, bien au contraire, surtout qu'une partie de la recette était reversée à l'association « Aziza le sourire d'ange », mais ce type de manifestation était déjà une longue tradition locale.



Association de chasse : ACCA

Repas de fin de saison avec les épouses pour nos chasseurs



Les membres de l'équipe de battue au sanglier de Serralongue, accompagnés de leurs épouses, s'étaient donné rendez-vous le dimanche 30 avril pour le traditionnel repas de fin de saison.

Ces dames qui supportent notre passion trois jours par semaine et durant cinq mois méritaient bien cette invitation.

Pour la circonstance, c'est l'hôtel-restaurant « Le Val du Tech » de notre ami Bernard Rémédi à La Preste qui nous accueillait pour un succulent repas.

C'était aussi l'occasion pour le président et chef de battue Philippe Juanola de remercier l'ensemble des participants, de rappeler la fidélité des membres qui est la preuve d'une entente cordiale et amicale au sein de l'équipe mais aussi d'honorer quelques vieux chasseurs, en terme d'ancienneté dans l'équipe, et pour cela d'appeler Roger Vilellongue et Marc Dubois qui se verront remettre lors de notre assemblée générale de juin une médaille d'honneur.

Jean-Pierre Juanole, secrétaire et chef de battue devait conclure en faisant un rapide détail du tableau de chasse de l'équipe (66 battues ont été organisées avec une moyenne de 26 participants par matinée pour un tableau de 225 sangliers représentant un poids moyen de 47,34 kg et un plan de chasse réalisé de 35 chevreuils).

Chacun a pu évoquer ses aventures cynégétiques en attendant la préparation de la future saison qu'ils espèrent aussi fructueuse et amicale.

En attendant, quelques dates à retenir :

- ✓ Assemblée générale de l'AICA le dimanche 18 juin à Serralongue
- ✓ Assemblée générale de l'ACCA le dimanche 25 juin à Serralongue
- ✓ Nettoyage des chemins et pistes les dimanches 2, 9, 16, 23 et 30 juillet.

Association Communale de Chasse Agréée **de SERRALONGUE**

Président : Philippe JUANOLA

Vice-président : Eric GUYAUX

Trésorier : Jean-Pierre COMAILLS

Trésorier adjoint : Emile MATHEU

Secrétaire : Jean-Pierre JUANOLE

Secrétaire adjoint : Jacques CASADESSUS

Association Intercommunale de Chasse Agréée **de CABRENC**

Communes de SERRALONGUE et LAMANERE

Président honoraire : Michel FARRE

Président : Jacques CASADESSUS

Vice-présidents : Jeannot IGLESIAS et Jeannot JUANOLA

Trésorier : Jean-Pierre COMAILLS

Trésoriers adjoints : Joseph CORCOY et Patrick BARRIERE

Secrétaire : Jean-Pierre JUANOLE

Secrétaires adjoints : Claude FONT et Philippe RAUNIER

Association de Pêche

Les pêcheurs troquent leur canne pour des tronçonneuses

Samedi 22 avril 2017, à l'initiative de la société de pêche de Serralongue, une quinzaine de pêcheurs ont participé à une matinée de nettoyage des berges sur la rivière « La Quéra », sur la commune de St. Laurent de Cerdans.

Sur 850 du cours d'eau, entre le passage à gué de « l'Orry » et le moulin « d'en Coste », les berges ont été débroussaillées, les arbres morts ou déformés qui obstruaient le cours d'eau ont été débités et évacués.

Après les pluies de printemps, les coups de vent et une végétation de plus en plus dense, le nettoyage s'avérait vraiment nécessaire afin de redonner à la rivière un aspect attrayant.

Ce tronçon de cours d'eau ne représente qu'un infime linéaire du réseau piscicole que gère l'AAPPMA (sur les communes de Serralongue, Lamanère et St.Laurent de Cerdans) mais il vient en complément des travaux réalisés par le SIGA du Tech (Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement du TECH), c'est un linéaire de 1700 m de berges supplémentaires qui auront été nettoyés.

Les participants se sont retrouvés sur l'aire de pique nique pour l'apéritif et une grillade qui a régalé l'ensemble des participants.

Le Président remercie les bénévoles, la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et le SIGA du Tech pour toutes ces actions qui redonnent à la rivière un bel aspect et aux pêcheurs l'envie d'y pratiquer leur loisir favori.

Félicitations à tous les participants et à l'année prochaine.



Des alevins « Fario souche Carança » pour nos cours d'eau

Dernièrement les membres de la société de pêche de Serralongue ont participé à l'alevinage de nos rivières (Le Lamanère, La Quéra à St Laurent de Cerdans, Le Castell, Le Cortals et leurs affluents).

Ainsi, 30 000 alevins de truite fario de souche « Carança », issus de la pisciculture de la Fédération Départementale à Sahorre, élevés avec soin par le pisciculteur Nicolas Procassi, ont été déversés, dans les meilleures conditions de réussite, sur les têtes de réseau.

Récupérés à 7 h du matin à la pisciculture et répartis en sacs gonflés à l'oxygène de 2000 alevins chacun, ils ont été transportés dans des sacs à dos, sur les divers petits affluents en tête de réseau et répartis sur des linéaires adaptés à leur survie.

Le président remercie la Fédération Départementale et son personnel et tous les bénévoles qui répondent toujours présents afin de maintenir dans nos rivières un cheptel de qualité pour le plaisir de tous les pêcheurs.



Association des sardanistes serralonguais

Les sardanistes vont rechausser les « vigatanes »

Le « groupe sardaniste de Serralongue » a tenu son assemblée générale annuelle samedi 22 avril dernier. La réunion s'est tenue dans la salle Jean Marqués sous la présidence de Marie-Rose Caréras. La présidente ouvre la séance et remercie les membres présents venus nombreux. Elle donne lecture du compte rendu de l'année écoulée et remercie les membres qui ont participé régulièrement à nos séances. Elle souhaite la continuité pour 2017 en espérant accueillir de nouveaux membres avec un effort particulier pour le comptage et la répartition de la sardane.

Le trésorier a présenté les comptes et a donné lecture des recettes et dépenses qui laissent apparaître un solde positif de **103,09 €** pour l'année 2016. La cotisation annuelle de **10 €** sera reconduite pour 2017.
Renouvellement du bureau : Les membres sortants ne sont pas démissionnaires, pas de nouveau candidat, le bureau est reconduit dans son intégralité :

Présidente : Caréras Marie-Rose

Vice-président : Comaills Jean-Pierre

Secrétaire : Juanola Mado

Secrétaire Adjointe : Jeanson Jeannette

Trésorier : Juanole Jean-Pierre

Trésorière Adjointe : Pujol Renée.



Calendrier prévisionnel des cours 2017 :

Le calendrier prévisionnel suivant a été établi (si des changements interviennent dans la programmation établie, vous en serez informés) .

Reprise des cours le samedi 13 mai 2017, à	21 h salle Jean-Marqués
Samedi 27 mai 2017	21 h Salle Jean-Marqués
Samedi 10 juin 2017	21 h Salle Jean-Marqués
Vendredi 23 juin 2017	21 h Feux de la St. Jean et sardanes au « Plaçot »
Dimanche 25 juin 2017	16 h Foire de la St. Jean, sardanes sur la place
Samedi 1 juillet 2017	21 h Place Abdon Poggi
Samedi 8 juillet 2017	21 h Place Abdon Poggi
Vendredi 14 juillet 2017	12 h sous les tilleuls de la cour d'école
Samedi 15 juillet 2017	21 h Place Abdon Poggi
Samedi 22 juillet 2017	21 h Place Abdon Poggi
Samedi 29 juillet 2017	21 h Place Abdon Poggi
Samedi 5 août 2017	Festa Major à Lamanère sardanes avec cobla à 17h
Samedi 12 août 2017	18 h Place Abdon Poggi (Llavant de Taula du comité)
Dimanche 13 août 2017	Festa Major à Serralongue sardanes avec cobla à 16 h
Samedi 27 août 2017	21 h Place Abdon Poggi
Samedi 2 septembre 2017	21 h Place Abdon Poggi
Samedi 16 septembre 2017	20 h Sardanes devant le café puis repas de fin de saison)

En fonction du temps et de la présence des membres on pourra envisager d'autres soirées. Venez nombreux et amenez vos amis, s'ils ne savent pas danser ils apprendront.

Association de célébration du Millénaire

Il reste 13 mois 1/2 avant la célébration du millénaire du village du 17 au 19 août 2018.

Certaines actions du dernier planning ont été validées notamment :

- ✓ conférence sur « Serralongue du Moyen Age au XV^{ème} siècle » le vendredi 17 août 2018 à l'église de 17 h à 19 h par H. Loreto (historien).
- ✓ pièce de théâtre "Gondemare le maudit" par le théâtre Arlésien le vendredi 17 à 21 h sous chapiteau à la cour d'école.
- ✓ conférence sur « Images Mythes et Légendes des Forgerons » par E. Roudier (archéologue) à l'église le samedi 18 à 11 h.
- ✓ Confirmation par L. Devot des devis présentés en mars pour les animations médiévales avec un montant de 14 400 € sur 3 jours avec deux nocturnes possibles (le vendredi et le samedi).
- ✓ Réalisation d'un autocollant et de tee-shirts .
- ✓ Pilotage des costumes par L. Hillary qui a les mensurations d'une vingtaine de personnes ; son équipe a commencé à travailler et peut encore être complétée. Appel à tous pour apporter des tissus non imprimés écrus et pas épais (trop chaud pour l'été)

Et dans l'immédiat :

- ✓ Rife d'été du mercredi 16 août 2017 à 21 h dans la salle polyvalente Jean Marquès
- ✓ prochaine réunion du comité qui se tiendra dans la salle Hubert Ténas le vendredi 1 septembre 2017 à 20h 30.

Pour le financement du programme, en plus des demandes de subventions qui seront présentées à divers organismes, vous pouvez nous aider sur le site participatif www.leetchi.com. Il est opérationnel dès à présent et lié à la page Facebook du Millénaire à l'adresse suivante : www.leetchi.com/c/projets-de-le-village-de-serralongue

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Gérard Piron au 06 72 54 93 91



Montage du bas fourneau par une équipe sous la direction de René Magna et Eve Roig l'avant dernière semaine de juin.



Réfection du sol du Conjurador

Réduction du fer avec la supervision et l'aide de Jean Claude Blanc, universitaire toulousain et chercheur au CNRS en sidérurgie.





Mattéo est né au foyer d'Angélique et Olivier d'Albrigeon. Félicitations aux parents, au grand père Bruno GUISSSET ainsi qu'à toute la famille.

Adrien est né le 26/12/2016 pour le plus grand bonheur de ses parents Delphine COMAILLS et Emmanuel SALGUES. Félicitations aux parents, aux grand- parents Céline et Jean Pierre COMAILLS

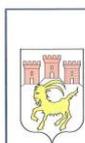
Joan est né le 20/01/2017 et fait la joie de ses parents Caroline et Fabrice DUBOIS. Félicitations aux parents, aux grands-parents Jackie et Pierrot DUBOIS et à son arrière grand-mère Solange DUBOIS

Alexandre est né au foyer de Cindy et Jordan CHRISTAU. Félicitations aux parents et au grand père Jean Luc LLENSE.

Rose est née au foyer de Floriane ARABIA et Nicolas ALVERNI. Félicitations aux parents, aux grands-parents Myriam et Tony ARABIA ainsi qu'à son arrière grand-mère Rose-Marie HARMEL.



En ce deuxième semestre de 2017, ils nous ont quittés :
Paul SOLER, Georges GUARRIGUE, Médard PONSET, Denise TROCCAZ, Thérèse CASALS, Ginette DOYEN, Justine VILLELONGUE,
Toutes nos condoléances aux familles



COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE DE SERRALONGUE

RÉUNION PUBLIQUE

Présentation du projet de Plan Local d'Urbanisme

**Judi 6 juillet 2017
à 18h à la Mairie, salle H. TENAS**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Serralongue entre dans une phase accrue de concertation et d'information de la population. Venez nombreux participer à ce débat démocratique autour du PLU de Serralongue.

Venez nombreux participer
à ce débat autour d'un véritable
projet de territoire.

Monsieur le Maire Jean-Marie BOSCH



Renseignements : 04.68.39.61.34 - www.serralongue.com



Communauté de Communes du
HAUT VALLESPIR

A la salle



PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES

Perpignan, le 23 juin 2017

PREVENTION DES INCENDIES

LA PREFECTURE APPELLE A LA VIGILANCE ET AU COMPORTEMENT CITOYEN :

MESSAGE AUX MAIRES

Le service départemental d'incendie et de secours met en place à partir de ce jour le dispositif estival de prévention et de lutte contre les incendies de végétations et forêts. Ce dispositif comprend une prévision du risque météorologique, une surveillance et une détection précoce de tout départ de feu et un engagement massif de moyens de secours sur les feux naissants.

La surveillance s'appuie notamment sur des tours de guet signalant toute fumée sur le département pour engagement des moyens de secours ainsi que des patrouilleurs au sein même des massifs.

Les mesures de prévention encadrées notamment par les arrêtés préfectoraux du 26 août 2013 portent sur l'emploi du feu, le débroussaillage, l'interdiction de circulation dans les massifs.

C'est pourquoi, il est indispensable de faire preuve de vigilance et, notamment, de rappeler à vos administrés l'interdiction d'entreprendre des travaux d'incinération de végétaux ou de débroussaillage par brûlage de parcelle.

Il est rappelé que le fait de causer un incendie volontairement est passible d'une peine de 10 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende. Causer un incendie, même involontairement, en laissant par exemple un mégot de cigarette s'embraser, est passible d'une peine de 1 an de prison et 15 000 euros d'amende. Ces peines peuvent être majorées en fonction des conséquences humaines et matérielles des incendies.



Festa Major 2017 SERRALONGUE

CARTES D'ABONNEMENT
EN VENTE À PARTIR
DU MARDI 1ER AOÛT
- ADULTES 25€
- ENFANTS 16€

JEUDI 13 JUILLET

18H00: SARDANES AVEC LE GROUPE SARDANISTE DE SERRALONGUE

19H30: SARDINADE ANIMÉE PAR J POING Y



DIMANCHE 6 AOÛT

9H30: CONCOURS DE PÊCHE POUR LES PLUS JEUNES AU PLAN D'EAU DE LAMANÈRE ORGANISÉ PAR LA TRUITE DU CASTELL

SAMEDI 12 AOÛT

10H00 - 14H00: LLEVANT DE TAULA DANS LES HAMEAUX ANIMÉ PAR ELS FANFARONS

16H00 - 19H00: LLEVANT DE TAULA DANS LE VILLAGE

19H00: APERITIF OFFERT PAR LE COMITÉ DES FÊTES

DIMANCHE 13 AOÛT

16H00: SARDANES GRATUITES AVEC LA COBLA MILLENARIA

19H30: ESCARGOTS À LA CATALANE (ADULTES: 15€, ENFANTS: 8€ INSCRIPTIONS SUR LISTE AU CAFÉ DE LA POSTE OU 06.14.36.64.38 - LIMITÉ À 150) ANIMÉ PAR J POING Y

LUNDI 14 AOÛT

20H30: MESSE À L'ÉGLISE STE MARIE

22H30: BAL ANIMÉ PAR SUSPENS ORCHESTRA

MARDI 15 AOÛT

16H00: CHANTS CATALANS AVEC LES MARINERS DEL CANIGO

22H00: SOIRÉE PLAGE **SERRA PLAYA** AVEC IMC

MERCREDI 16 AOÛT

21H00: RIFLE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DU MILLÉNAIRE

JEUDI 17 AOÛT

15H00: 9^{ÈME} CHAMPIONNAT DE LANCER D'ESPADRILLE

SAMEDI 18 AOÛT

19H30: GAMBAMOULADE (ADULTES: 18€, ENFANTS: 12€ - INSCRIPTIONS SUR LISTE AU CAFÉ DE LA POSTE OU 06.14.36.64.38 - LIMITÉ À 450) ANIMÉE PAR LA BANDA AIOLI BEACH SUIVIE D'UN BAL DISCO GRATUIT ANIMÉ PAR IMC

DIMANCHE 20 AOÛT

9H00: DÉPART DU TRAIL "LA RONDA DE CABRENY" (15 KM, 800 M DE DÉNIVELÉ POSITIF) 5^{ÈME} MANCHE DU CHALLENGE VALLESPIR SUD CANIGO.

14H00: CONCOURS DE PÉTANQUE -CHALLENGE DANIEL MONTALAT- EN TRIPLETTES FORMÉES ORGANISÉ PAR LA BOULE DE CABRENY



CHAQUE SAMEDI 21H00:
SARDANES SUR LA
PLACE DU VILLAGE PAR
LE GROUPE SARDANISTE
DE SERRALONGUE

ET CONCOURS DE
PÉTANQUE ORGANISÉE
PAR LA BOULE DE
CABRENY



LES ANIMATIONS MUSICALES
SE DÉROULENT SOUS CHAPITEAU

Entre ciel et vert
la fête au naturel